

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA des CPE,

Impossible de débiter une déclaration sans évoquer rapidement les événements depuis le 7 janvier. Qu'est-ce que ces crimes disent de l'état de notre société et de notre conception du vivre ensemble ?

Le Sgen-CFDT ne peut engager tout travail en tant qu'élu sans rappeler nos valeurs où l'école doit inlassablement faire œuvre de pédagogie auprès de jeunes esprits en formation. Elle doit les aider à s'approprier des valeurs communes, à élaborer des repères qui ne sont pas innés mais construits par la pensée, la culture, la connaissance et à grandir en harmonie avec une pluralité d'appartenances identitaires. Nous devons collectivement agir pour que l'idéal de laïcité prôné par notre société et notre école ne soit pas qu'une illusion collective ; que les ségrégations de type social, territorial ou scolaire n'affaiblissent pas davantage cet idéal républicain.

Notre syndicat, la CFDT, défend une conception de la société et de l'école qui s'attaque aux discriminations plus ou moins visibles car elles alimentent les sentiments d'exclusion et de revanche.

Mais il faut bien évoquer ce qui nous réunit aujourd'hui même si cela peut paraître dérisoire compte tenu de l'actualité récente.

Est-il nécessaire que nous martelions, encore cette année, lors de cette CAPA avancée d'échelon, notre opposition à la notation telle qu'elle existe aujourd'hui ?

Vous le savez, le Sgen-CFDT est favorable à une « évaluation - dialogue » qui favoriserait le travail en équipe, une évaluation qui ne serait pas infantilisante mais qui permettrait à chacun de pouvoir progresser dans ses pratiques !

Une évaluation qui serait régulière, qui serait un vrai accompagnement, une évaluation... professionnelle ?

En liaison avec le gel des salaires qui vient s'ajouter à un passage comptable d'un échelon à un autre, faut-il évoquer, ici, la paupérisation des enseignants que nous constatons au quotidien ?

Dans ce cadre, le Sgen-CFDT porte une appréciation positive sur le projet de circulaire issu des négociations Métiers redéfinissant les missions des CPE, et sur la suite favorable donnée par le ministère à la demande du Sgen-CFDT du 13 janvier 2014 d'aligner la rémunération annuelle accessoire des CPE sur celle des enseignants du second degré par le biais de l'ISOE dans sa part fixe. C'est une première étape, la seconde sera la discussion sur la part variable du régime indemnitaire.

Ce texte constitue incontestablement une avancée dans la mesure où il correspond davantage à notre profession telle qu'elle a évolué. L'engagement a été pris par le ministère que le texte soit applicable dès la rentrée 2015, nous serons particulièrement vigilants sur le respect de ce calendrier.

Les élus du Sgen-CFDT tiennent à rappeler ce qui fonde leur action au sein des CAPA : ils seront exigeants et sauront s'opposer quand les projets qui leur seront soumis sont opposés aux valeurs ou au projet d'école qu'ils défendent.

Mais ils seront ouverts à la discussion, à toute proposition qui permet d'améliorer la situation des collègues, que ce soit au niveau financier ou au niveau statutaire.

En résumé, exigeants et constructifs.

En vous remerciant Mesdames et Messieurs de votre attention.

Pour le Sgen-CFDT,

Daphné Corbinaud,
Vincent Alves de Souza,
Nathalie Moulin,
David Vincent,